



# Résidence ROUSSEAU

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Échirolles

La résidence propose 75 studios de 19 m<sup>2</sup> à 27 m<sup>2</sup> et 24 T2 de 27 m<sup>2</sup> à 49 m<sup>2</sup> (possibilité de colocation).

[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)

Image not found or type unknown

## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant** : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

Contact de la résidence

**04 38 12 06 34**

Contact national

**01 88 33 81 22**

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h

24, rue Normandie  
Niémen  
38130 Échirolles



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

75 studios de 19 m<sup>2</sup> à 27 m<sup>2</sup>  
24 T2 de 27 m<sup>2</sup> à 49 m<sup>2</sup>  
(possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de

**440,44 €**

Loyer TTC pour le logement 123 (Hors TEOM et électricité).  
Dépôt de garantie : 536 €

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D  
Gaz à effet de serre: catégorie C

Frais de dossier à partir de 210 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



**Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

### Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier et avance d'aide au logement durant 3 mois.

### Choisissez votre date de début de location

### Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.  
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

## Nos services disponibles



Wifi \*\*



Laverie \*\*



Badge Vigik



Digicode



Emplacement à vélos



Intendant



Salle de détente



Équipé

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : douche, lavabo, WC.
- La pièce principale meublée : lit, chaises, table, bureau.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle

Le chauffage est collectif, l'eau chaude est fournie par un cumulus individuel.

Certains logements sont équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

**Un agent de permanence** assure des veilles la nuit et les week-ends pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : badge Vigik, laverie\*\*, salle de sport, table de ping-pong, aspirateur en libre service, Wifi (compris dans le loyer), salle commune, local à vélos.

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

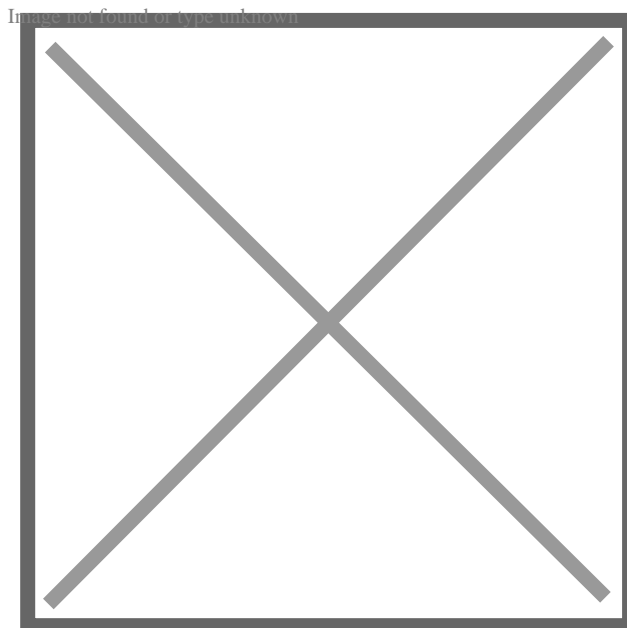


Photo de l'intérieur des logements

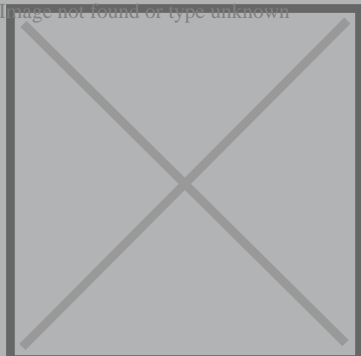
### Le loyer inclut :

- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau et chauffage.
- Le ménage du logement environ une fois toutes les six semaines.
- L'accès aux équipements communs.
- L'accès internet.
- Les frais d'entretien des parties communes, des VMC et des matériels de sécurité.

### Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- En option\*\* : linge de maison et ménage supplémentaire.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Image not found of type unknown



### Située dans le nouveau centre-ville d'[Echirolles](#).

La résidence est entourée de commerces de proximité (supermarché, pharmacie, boulangerie, cinéma multiplexe ...) et les transports en commun proposent un accès direct et rapide au centre-ville de Grenoble en Tram (environ 25 min) et au Campus Universitaire de Saint-Martin d'Hères en bus (environ 25 min).

